



Bulletin d'informations de la Ville de **Notre-Dame-des-Prairies**

Le Prairiquois

À la mesure des *familles!*



Piste champêtre

Passerelle des Clercs /
Sansregret



Passerelle Maria-Goretti /
des Jonquilles

Chalut **AUTO**

Alain Chalut, président

JOLIETTE



CHEVROLET



Cadillac



CORVETTE



BUICK

GMC

VOLVO

LOCATION PLUS

250, boul. Barrette, Joliette (Québec) J6E 6J5
Tél. : 450 756-1638 | Mtl. : 514 861-4859
Fax : 450 755-2913 | www.chalutauto.com



Le Prairiquois

Juin 2010 • Volume 36 Numéro 2

Sommaire

Mot du maire	2
Concours Notre-Dame-des-Prairies en fleurs	4
Règlementation municipale - Aide mémoire	5
Le plan d'évacuation résidentiel	6
Conseils de sécurité de la Sûreté du Québec	6
Bibliothèque NDP	7
Programmation des loisirs - Été 2010	8
Jeux d'eau à la piscine municipale	9
Les jeudis Musik'eau	9
Vente de débarras	10
Terrains de baseball	10
Le déjeuner dans les écoles	11
Babillard des organismes	12
Numéros importants	18

Hôtel de ville de Notre-Dame-des-Prairies

225 boulevard Antonio-Barrette
Notre-Dame-des-Prairies, QC J6E 1E7

Téléphone: 450.759.7741

Télécopieur: 450.759.6255

Site Web : www.notre-dame-des-prairies.org
Courriel : prairies@notre-dame-des-prairies.org

Heures d'ouverture des bureaux :

Du lundi au mercredi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 16 h 30

Jeudi :

de 8 h 30 à 12 h • 13 h à 17 h 30

Vendredi :

8 h 30 à 12 h

Séances du conseil :

Le premier lundi de juillet et les troisièmes
lundi d'août et de septembre, à 20 h.

Écrit en collaboration :

Révision, correction et mise en page :

Service du secrétariat

Distribution gratuite dans tous les foyers
dès sa publication.

Mot du **maire**



Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

D'entrée de jeu, j'aimerais vous faire part d'une importante réflexion que le conseil municipal a amorcée ce printemps. Il s'agit du dossier de la sécurité routière et de la protection du territoire prairiquois. À cet égard,

afin de souligner le sérieux de notre démarche, nous avons annoncé en conférence de presse, le 6 mai dernier, que les élus(es) municipaux voulaient faire de la sécurité, une priorité à Notre-Dame-des-Prairies.

La première problématique dont il fut mention lors de la conférence de presse concerne la circulation de véhicules tout terrain (VTT), de motocross, de motoneiges et de chevaux dans les pistes cyclables et aux abords des quartiers résidentiels. Or, il est interdit de circuler en VTT sur l'ensemble du territoire de la ville ainsi que sur la voie ferrée. Le comité formé pour analyser le dossier s'est réuni en présence de représentants de la Sûreté du Québec et des recommandations ont été émises. Des interventions et un contrôle policier accru sont prévus. Des démarches sont également en cours avec le ministère des Transports du Québec afin de limiter l'accès aux VTT sur les emprises du ministère, près des secteurs résidentiels.

Une autre préoccupation soulevée concerne la vitesse et le non respect de la signalisation routière dans les rues municipales. À ce chapitre, le conseil municipal a identifié deux secteurs où un projet-pilote sera mis de l'avant pour tenter d'améliorer la situation. Il s'agit de l'avenue des Plaines et de la 3^e Avenue. Suite à une recommandation de la Sûreté du Québec nous allons procéder à l'installation de ralentisseurs (dos d'âne) à des endroits stratégiques de ces artères où le flot de circulation est important. Dans quelques mois, nous serons en mesure d'évaluer si les nouveaux aménagements ont amélioré la situation et si les résultats sont concluants.

Notre troisième intervention se situe au niveau de l'accessibilité à la rivière L'Assomption. Avec les années, force est de constater que notre rampe de mise à l'eau du parc des Champs-Élysées était de plus en plus utilisée

par des bateaux à moteur de type « hors-bord » ainsi que par des motos marines. En plus d'être peu compatible avec la vocation du parc pour les jeunes enfants qui se trouvent à proximité, la circulation de camions munis de remorques à bateau perturbe la quiétude du quartier. Nous avons donc procédé au début du mois d'avril dernier à l'aménagement d'une barrière afin de limiter l'accès à la rivière et favoriser plutôt la pratique d'activités de plein air nécessitant de petites embarcations telles que chaloupe, canot ou kayak. En plus d'assurer la tranquillité et la sécurité des gens du secteur, nous contribuons à préserver la protection des berges de la rivière L'Assomption.

Dans l'ensemble des cas, la Sûreté du Québec nous assure de son soutien et de sa collaboration par des interventions régulières et répétées et, avec leur aide, nous comptons appliquer une politique de « tolérance zéro ». Je vous invite d'ailleurs à communiquer vos demandes d'interventions policières à la Sûreté du Québec en composant le 450 759-5222. Les policiers souhaitent parler directement avec les plaignants afin d'offrir une réponse précise face à un problème bien défini.

Nous ne pourrions toutefois régler à nous seuls tous les problèmes. Fondamentalement, nous devons obtenir la collaboration essentielle de tous les citoyens et citoyennes pour voir au respect de la réglementation. Il est important de se rappeler que la sécurité, c'est l'affaire de tous et j'invite toute la population à nous épauler et à nous soutenir dans nos démarches présentes et à venir. Nous voulons mettre toutes les énergies nécessaires pour que les Prairiquois et Prairiquoises puissent profiter pleinement d'un environnement agréable, paisible et sécuritaire. *À la mesure des familles.*

Nous apprenions récemment qu'une enquête menée par *Money Sense* révélait que l'agglomération de Joliette, dont Notre-Dame-des-Prairies fait partie, s'est classée au 1^{er} rang sur 179 municipalités, au niveau du taux de criminalité le plus bas en terme de crimes violents. Ces statistiques viennent confirmer que notre milieu de vie est tout de même très sécuritaire.

Dans un tout autre ordre d'idée, je profite de la publication du présent *Prairiquois* pour féliciter monsieur Jacques Comtois qui a reçu le 22 avril dernier, le *Trophée Claude-Masson*, dans la catégorie *Loisirs et Culture*.

Cette récompense décernée par le *Centre d'action bénévole Émilie-Gamelin*, a été mise sur pied en 2000 pour faire la promotion de l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et qui vise particulièrement à faire la lumière sur les bénévoles qui oeuvrent dans l'ombre. Le conseil municipal a lui aussi rendu hommage à monsieur Comtois lors d'une séance publique, en lui remettant un petit présent et en l'invitant à signer le livre d'or de la Ville.

Au chapitre des travaux municipaux, vous constaterez en circulant dans les différents secteurs de la Ville que les projets de réfection des infrastructures vont bon train. En effet, des travaux sont soit amorcés ou en voie de l'être sur les rues Bois-Franc, des Cèdres, Roch, Martin, Philippe et André. Nous tentons le plus possible de minimiser les incon vénients occasionnés par les différents chantiers et nous remercions la population pour sa collaboration et sa patience. Des travaux dans d'autres secteurs sont actuellement en analyse et seront confirmés prochainement.

De plus, suite au processus d'adoption du règlement d'emprunt par les personnes habiles à voter et concernées par le projet de municipalisation des rues du Domaine Asselin, nous pouvons maintenant confirmer que les travaux seront exécutés cet automne sur les rues Denis, des Pins et de la Rivière. La structure de rue, le pavage, le drainage des fossés seront réalisés et par la suite, le déneigement, l'éclairage et l'entretien des rues du secteur seront pris en charge par la Ville.

Pour des loisirs en santé

J'invite toute la population à profiter des nouvelles passerelles cyclables accessibles par l'avenue des Clercs et l'avenue des Jonquilles.

Nous avons reçu de nombreux commentaires élogieux et nous sommes très fiers de cette réalisation qui deviendra certainement un équipement touristique d'intérêt régional. L'accès à ces nouvelles infrastructures sportives facilite l'adoption de saines habitudes de vie et favorise la pratique d'une activité de plein air non dispendieuse et ouverte à tous les groupes d'âge. Le conseil municipal souhaite avoir la collaboration de tous les cyclistes pour voir au respect de la propriété privée aux abords des passerelles.

La saison estivale vous permettra également de profiter pleinement de la piscine municipale rénovée qui comporte maintenant de nouveaux jeux d'eau. La mise aux normes de cette installation qui datait des années 70 nous aura permis d'assurer la sécurité des usagers et de maintenir cette activité physique très populaire auprès des Prairiquois et Prairiquoises.

En terminant, je vous convie à participer en grand nombre à nos activités estivales, soit la Fête Nationale au parc de l'école Dominique-Savio, le 23 juin prochain, et les jeudis musicaux du mois d'août au parc des Champs-Élysées.

Bon été à tous et à toutes et surtout, soyez prudents!

Alain Larue
Maire

Informations municipales

Fermeture des bureaux

Les bureaux de la Ville seront fermés du 19 au 30 juillet inclusivement pour la période des vacances estivales du personnel administratif municipal.

Il est à noter que le Service des travaux publics ainsi que les Services récréatifs et culturels resteront ouverts durant cette période.

Pour rejoindre ces services durant la période de vacances, composez le 450 759-7741 et suivez les indications enregistrées sur le message.

CONCOURS

Notre-Dame-des-Prairies en fleurs et les Fleurons du Québec



La Ville de Notre-Dame-des-Prairies renouvelle pour une 17^e année consécutive son concours « Notre-Dame-des-Prairies en fleurs ».

Comme par les années passées, les inscriptions ne sont pas nécessaires puisque les juges sillonneront toutes les rues du territoire pour évaluer chacune des propriétés et choisir les gagnants. Il est également à rappeler qu'un prix ne peut être attribué qu'une seule fois par période de trois ans pour une même adresse et ce, afin de favoriser un plus grand nombre de gagnants qui se verront encourager à poursuivre leurs efforts pour embellir leur propriété.

En plus de participer au concours local, vos efforts contribuent à améliorer nos résultats à la classification *Les Fleurons du Québec*.

En effet, les municipalités participantes aux *Fleurons* sont visitées par des professionnels à tous les 3 ans. Ces derniers doivent évaluer les aménagements à la vue du public sur 60 % du territoire municipal. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage urbain. Les points attribués sont répartis dans 5 domaines:

- 310 points sont réservés aux efforts de la municipalité
- 270 points sont réservés aux efforts des résidents
- 180 points sont réservés aux efforts des institutions
- 140 points sont réservés aux efforts des industries et des commerces
- 150 points sont réservés aux initiatives communautaires et au développement durable.

Voici la définition des cotes de classification horticole *Les Fleurons du Québec* :

	1 fleuron	Embellissement horticole à ses débuts, efforts notables dans certains domaines
	2 fleurons	BIEN. Embellissement horticole notable et de belle qualité dans certains domaines
	3 fleurons	TRÈS BIEN. Embellissement horticole de grande qualité dans la plupart des domaines
	4 fleurons	EXCELLENT. Embellissement horticole remarquable dans la majorité des domaines
	5 fleurons	EXCEPTIONNEL. Embellissement horticole spectaculaire dans la totalité des domaines.

La mention pour les 3 fleurons décernés à la Ville a été remise au maire Alain Larue lors des Assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec, le 13 mai dernier.

Les Fleurons du Québec sont une source de fierté pour tous, car ils constituent une reconnaissance publique des efforts de toute la collectivité pour l'embellissement de notre environnement et pour un milieu de vie plus propre, plus vert et plus sain! Nous sommes sur la bonne voie pour l'obtention d'un 4^e fleuron et nous vous remercions encore une fois, pour vos efforts.

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION - Un permis est requis

Vous prévoyez construire une remise de jardin ou un garage, ou encore changer les portes et fenêtres de votre maison? Il vous faut d'abord obtenir un permis ou un certificat d'autorisation préalablement à de tels travaux. Nous vous rappelons également que tous les travaux de construction à l'intérieur d'une propriété, tels la rénovation d'une chambre de bain ou l'aménagement d'une salle de jeux, nécessitent un permis de construction. Pour les travaux de moins de 1000 \$, le permis est accordé sans frais.

La construction, la transformation, la réparation, l'agrandissement et l'ajout d'aménagement paysager et terrassement, de clôture, haie et muret, de remise de jardin détachée de moins de 10 mètres carrés peuvent toutefois être effectués sans permis de construction. Les travaux doivent toutefois être conformes à la réglementation municipale. Informez-vous auprès des services municipaux avant d'investir.

PISCINES CREUSÉES ET HORS TERRE

L'obtention d'un permis est nécessaire pour l'installation d'une piscine, qu'elle soit creusée ou hors terre. En effet, différentes normes s'appliquent pour de telles installations, notamment en ce qui a trait aux marges à respecter. Il est donc important de communiquer avec les Services techniques municipaux avant de procéder à de tels travaux.

L'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

Nous vous rappelons que les restrictions d'arrosage s'appliquent du **1^{er} mai au 1^{er} octobre de chaque année.**

Les heures auxquelles il est permis d'arroser se situent entre 20 h et 24 h les journées où l'arrosage est autorisé. Les propriétés avec numéros civiques **pairs** peuvent arroser les journées paires de calendrier. Les propriétés avec numéros civiques **impairs** peuvent arroser les jours de calendrier impairs, sauf le 31. Cependant, lorsque l'arrosage est fait au moyen d'un système automatique, pour des périodes d'arrosage préprogrammées ou qu'il est contrôlé par un pluviomètre, l'interdiction d'arroser le 31^e jour du mois est inapplicable.

Le défaut de respecter la réglementation entraîne des pénalités sévères et la Ville verra à prendre les moyens pour la faire appliquer.

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FEUX À CIEL OUVERT OU DANS UN FOYER

Il existe différentes normes applicables en matière de feux à ciel ouvert, feux de joie ou feu dans un foyer, en voici quelques unes :

- Le foyer doit être conforme à la norme CAN/CSA-A405-M87 de l'A.C.N.O.R.
- La distance minimale entre un feu allumé dans un foyer et tout matériau combustible est de 10 mètres (environ 33 pieds).
- Les feux à ciel ouvert nécessitent l'obtention d'un permis et de se conformer à certaines conditions bien précises. **Ils sont interdits dans le but de faire brûler des feuilles, des broussailles ou des matériaux de construction.**

- La fumée d'un feu qui nuit de façon excessive aux occupants des propriétés avoisinantes est interdite. Cette disposition s'applique aussi bien aux différents feux autorisés qu'à l'usage de grills et barbecues pour la cuisson des aliments.

En plus des peines auxquelles s'exposent les réfractaires aux différentes dispositions précédemment mentionnées s'ajoute la possible responsabilité des coûts encourus par la Ville si une personne, par sa déclaration, sa plainte ou son appel, occasionne un déplacement inutile de la part du Service des incendies.

PROPRETÉ DES TERRAINS ET REMBLAYAGE

Tout propriétaire doit maintenir son terrain, ses bâtiments et remises en bon état de conservation et de propreté.

Le fait de laisser, de déposer ou de jeter des branches mortes, des débris de démolition, de la ferraille, des détritiques, des déchets, du papier, des bouteilles et autres substances semblables sur un terrain constitue une nuisance et est prohibé. Est également considéré comme nuisance le fait de laisser pousser des broussailles, des mauvaises herbes ou des roseaux sur un terrain.

Lors de la construction d'un bâtiment, il est interdit de laisser sur le terrain des rebuts, matériaux ou substances qui risquent de communiquer le feu aux propriétés adjacentes.

Il est également important de noter que tous travaux de déblai et de remblai qui ne sont pas reliés à une construction déjà autorisée doivent faire l'objet de l'émission d'un certificat d'autorisation par les services municipaux.

VOTRE RÉSIDENCE ET VOS ARBRES

La réglementation municipale en vigueur prévoit que pour toute nouvelle construction résidentielle 1 arbre par 12 mètres de façade de terrain doit être conservé ou planté sur le terrain dans les 18 mois qui suivent l'occupation du bâtiment.

Certaines essences d'arbre sont toutefois interdites en deçà de cinquante (50) mètres de tout trottoir, chaussée, tuyau souterrain, installation septique, fondation ou toute ligne de propriété dont le peuplier (blanc, de Lombardie et du Canada), l'érable argenté, le tremble, l'orme chinois et le saule.

Par ailleurs, des dispositions visant à maintenir un contrôle de l'abattage des arbres de 100mm (4 po.) ou plus sont également applicables.

Nous vous invitons à communiquer avec les services municipaux afin d'obtenir de plus amples renseignements relatifs à la réglementation applicable ou pour obtenir les modalités d'émission du certificat d'autorisation nécessaire lorsque vous projetez l'abattage d'un arbre sur votre propriété.

Comme des pénalités substantielles pour les contrevenants à l'une des dispositions relatives à l'abattage d'un arbre sont prévues à la réglementation, il est important de bien s'informer préalablement à tous travaux d'abattage.

Éco-Parc | horaire

L'Éco-parc situé au 1481, Raoul-Charrette à Joliette est ouvert aux citoyens selon l'horaire suivant :

Du 1^{er} avril au 31 octobre : du lundi au samedi, de 9 h à 16 h 30

Du 1^{er} novembre au 31 mars : les vendredis et samedis, de 9 h à 16 h 30.



Le plan d'évacuation résidentiel

Le Service des incendies de Joliette désire vous sensibiliser à l'importance d'élaborer un plan d'évacuation résidentiel et ce, particulièrement si vous avez des enfants. Trop souvent, nous prenons cette démarche à la légère et nous croyons à tort que les plans d'évacuation ne sont utiles que dans les bâtiments de grandes dimensions. Pour toute personne, lors de situations d'urgence, le niveau de stress augmente en flèche à moins d'y être bien préparé. Le plan d'évacuation sert justement à préparer tous les membres de la famille et à les sensibiliser à la prévention des incendies.

Le plan d'évacuation représente un dessin, de chaque étage de la résidence. Ce dessin sert à faciliter l'évacuation de la résidence et augmenter ainsi les chances de survie des occupants et des visiteurs. Le plan d'évacuation doit être connu de tous et, il doit être pratiqué une fois par année.

Préparation du plan d'évacuation

- Indiquer toutes les fenêtres et portes qui peuvent servir d'issues vers l'extérieur.
- Incrire tous les trajets possibles pour sortir, au moins deux par pièce, si possible.
- Indiquer le point de rassemblement, généralement situé devant la maison, où se rendre après avoir évacué la résidence.
- Indiquer l'emplacement des avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO), ainsi que des extincteurs portatifs.

- Prévoir l'évacuation des enfants, des personnes âgées ou handicapées.
- Placer le plan d'évacuation à la vue de tous.
- S'exercer au moins une fois par année.

Évacuation

- Évacuer à quatre pattes le long des murs, s'il y a de la fumée.
- Fermer les portes derrière soi.
- Toucher les portes du revers de la main pour détecter la chaleur.
- Placer un drap sous la porte si celle-ci est chaude pour éviter que la fumée pénètre dans la pièce et se diriger vers la fenêtre pour sortir ou si c'est impossible pour être évacué par les pompiers.
- Ne jamais retourner dans un bâtiment en flammes.
- Composer le 9-1-1 dès que vous êtes sortis.

Ce dépliant est disponible sur le site du ministère de la sécurité publique à l'adresse suivante : <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/index.php?id=654>. Pour toutes questions ou assistance, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir d'aller vous rencontrer et même de participer à votre exercice d'évacuation familiale.

Carl Gauthier,
Chef de division - prévention
Service des incendies de Joliette

Tél. : 450 753-8194 / 450 752-7119 • Fax : 450 753-7793
carl.gauthier@ville.joliette.qc.ca

Conseils de sécurité de la Sûreté du Québec

Lors de l'édition hivernale du Prairiquois, nous avons abordé le sujet de l'importance de l'implication des citoyens dans la prévention du crime à Notre-Dame des Prairies. Nous tenons à féliciter les citoyens du quartier Nord Bocage qui ont communiqué avec nous et qui ont apporté leur aide pour l'arrestation d'un individu spécialisé dans les introductions par effraction dans des résidences dans le secteur de NDP-Joliette-SCB au début de l'hiver. Ces personnes vont sûrement se reconnaître. Nous tenons à les remercier de leur implication et d'avoir à cœur un environnement sécuritaire.

Nous tenons aussi à remercier les commerçants du secteur des rues Gauthier nord et Rodolphe qui ont su collaborer avec la ville et nous afin d'améliorer la sécurité routière dans cette intersection suite à un problème de stationnement. Des affiches visant les clients de ces commerces, l'installation de panneaux et des patrouilles préventives ont donné de bons résultats. Nous pouvons en être très fiers.

Avec le beau temps qui est de retour, les activités extérieures sont de plus en plus prisées. L'ouverture des fenêtres amène l'air frais dans nos maisons, quoi de plus agréable. Nous vous recommandons de bien verrouiller vos portes et fenêtres également celles des garages lorsque vous absentez que se soit pour une courte ou longue période. Pour le temps d'une course au dépanneur du coin ou lors de travaux sur votre terrain à l'arrière comme à l'avant de votre résidence. « Les occasions font le larron. ». Une fenêtre ouverte, c'est très invitant.

Pour les résidents intéressés, nous offrons le prêt de burin gratuitement afin que vous graviez vos biens. Vous n'avez qu'à communiquer avec nous au 450 759-5222 afin de réserver l'un des appareils disponibles. Les biens burinés sont moins attrayants.

Agt Jean-François Chénier, Policier-parrain de N.-D.-P.
Jeanfrancois.chenier@surete.qc.ca

Bibliothèque de la ville de Notre-Dame-des-Prairies

ACTIVITÉS À VENIR

Soirée pyjama pop corn pour les 3 à 8 ans

Tu t'ennuies de Roxane et de ses histoires? Elle t'attendra à la bibliothèque pour une soirée spéciale pyjama-pop corn, le vendredi 6 août 2010 à 18 h 15. Pour cette occasion, il te faut bien sûr revêtir ton pyjama préféré. Au menu : pop corn coloré, histoires, chasse au trésor et autres surprises! Activité gratuite mais inscription obligatoire au comptoir de prêt ou au 450 758-3670.

Le Club des Débrouillards

Bien que septembre soit encore loin, le personnel de la bibliothèque travaille déjà à vous concocter des activités amusantes auxquelles vous pourrez participer durant l'automne. Le 25 septembre prochain à 10 h 30, une animation offerte par le Club des Débrouillards se tiendra à la bibliothèque. Au cours de cette heure, nos jeunes abonnés seront initiés à quelques notions de chimie et nous verrons qui a l'étoffe d'un vrai scientifique! Cette activité est réservée aux enfants de 6 à 12 ans, et seulement 20 places sont disponibles. Inscrivez-vous donc rapidement au comptoir de prêt ou en composant le 450 758-3670. Gratuit.

HORAIRE D'ÉTÉ

Veuillez noter que la bibliothèque fermera exceptionnellement ses portes à 17 h le mercredi 23 juin prochain, compte tenu des restrictions d'accès dans le secteur à l'occasion de la Fête nationale. Nous serons également absents les jeudis 24 juin et 1^{er} juillet 2010.

L'horaire d'été entrera en vigueur à compter du samedi 26 juin 2010 et se lira comme suit :

- Mardi, mercredi et jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 20 h
- Vendredi : 18 h à 20 h

Notez également que la bibliothèque sera fermée pour les vacances estivales du 20 juillet au 2 août inclusivement. Nous serons de retour le mardi 3 août dès 10 h. Le personnel et les bénévoles souhaitent à chacun de vous un bel été rempli de soleil!

NOUVEAU PERSONNEL

La bibliothèque compte depuis peu sur l'appui d'un nouveau membre du personnel. Bienvenue à M^{me} Margot Prévile, commis aux prêts. Une nouvelle bénévole s'est également jointe à notre

équipe; nous remercions sincèrement M^{me} Lysianne Panagis pour le précieux temps qu'elle nous consacre chaque quinzaine.

CLUB DES AVENTURIERS DU LIVRE



Le Club des Aventuriers du livre sera présenté pour une troisième année consécutive à la bibliothèque. Le Club, une initiative des Bibliothèques publiques Laval, Laurentides, Lanaudière, d'adresse aux enfants de 6 à 12 ans. Le

thème proposé cet été? Hollywood et le cinéma! Sors donc paillettes, lunettes de star et carnet d'autographes, puisque c'est toi la vedette! À compter du jeudi 24 juin, tu n'auras qu'à te présenter au comptoir de la bibliothèque pour recevoir le cahier de jeux qui devra te suivre tout l'été lors de tes visites ici. Les lectures suggérées seront mises en évidence dans la section VIP et identifiées par un autocollant à l'effigie du Club. La saison prendra fin avec la tenue en août du spectacle La Tzigale à Fourmiwood. Rends-toi également sur le Web à l'adresse suivante : www.aventuriersdulivre.qc.ca pour poursuivre l'aventure! Plus tu seras un lecteur actif cet été, plus tu auras de chances de remporter les prix en jeu. Bonne chance!



Félicitations à mademoiselle Caroline Mc Duff, élève de l'école Dominique-Savio qui, par sa participation au concours des mots mystères, a remporté un panier de produits lanaudois lors de la Quinzaine du livre de Lanaudière.

Programmation des loisirs | Été 2010

Politique de tarification familiale :

Afin de favoriser la participation de toute la famille, nous appliquons toujours notre politique familiale aux programmations. Ainsi, nous retranchons 25 % pour le 2^e enfant et 50 % pour le 3^e enfant et les suivants. Cette politique s'applique aux résidents de Notre-Dame-des-Prairies seulement.

Période d'inscription :

- 16 au 23 juin 2010 au bureau des loisirs de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h.
- Information disponible par téléphone au 450 759-7741, poste 232 ou 237.
- Inscription en personne seulement aux Services récréatifs et culturels.

JEUNES

NATATION – ORANGE ET ROUGE | 7 ans et +

Je perfectionne mes styles

Durée : 6 semaines
Jour et heure : Mercredi de 16 h 15 à 17 h 15
Début : 30 juin 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 15 \$

PLONGEON | 8 à 12 ans

Durée : 6 semaines
Jour et heure : Lundi de 17 h à 18 h
Début : 28 juin 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 22,50 \$

MINI-CAMP DE TENNIS | 8 à 14 ans

Durée : 3 jours intensifs
Jour et heure : Lundi, Mardi, Mercredi de 9 h à 16 h
Début : 23 août 2010
Professeur : Éric Gauthier
Endroit : Terrain de tennis municipal
Coût : 46 \$

ADOLESCENTS SEULEMENT

PLONGEON | 12 à 15 ans

Durée : 6 semaines
Jour et heure : Lundi de 16 h à 17 h
Début : 28 juin 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 22,50 \$

Les Services récréatifs et culturels se réservent le droit de modifier ou d'annuler l'horaire de toute activité et les prix sont sujets à changement sans préavis.

Payable en entier lors de l'inscription :

- Par paiement direct
- Par chèque postdaté au 25 juin 2010
- Par carte de crédit
- à l'ordre de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies
- En argent

La politique de remboursement s'applique à toutes les programmations. Pour information, veuillez communiquer avec les Services récréatifs et culturels.

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies se dégage de toutes responsabilités quant aux dommages corporels et matériels, perte ou vol pouvant survenir dans le cadre des activités des Services récréatifs et culturels et aucun recours à cet effet ne pourra être intenté contre la Ville.

ADOLESCENTS 14 ans et +* ET ADULTES

GOLF | Débutant

Durée : 4 cours
Jour et heure : Mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
Début : 6 juillet 2010
Professeur : Martin Casaubon
Endroit : Pratique de golf 131
Coût : 75 \$

NOUVEAUTÉ

GOLF | Intermédiaire

Durée : 4 cours
Jour et heure : Mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30
Début : 6 juillet 2010
Professeur : Martin Casaubon
Endroit : Pratique de golf 131
Coût : 75 \$

NOUVEAUTÉ

AQUALONGEURS

Durée : 8 semaines
Jour et heure : mercredi de 12 h à 13 h
Début : 30 juin 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 30 \$

NOUVEAUTÉ

AQUAFORME

Durée : 6 semaines
Jour et heure : mercredi de 17 h à 18 h
Début : 30 juin 2010
Professeur : Natation en forme
Endroit : Piscine municipale
Coût : 22,50 \$

NOUVEAUTÉ

*50% de rabais pour les adolescents

Une nouveauté cette année... des jeux d'eau à la piscine municipale!

Venez-vous rafraîchir cet été en profitant de la piscine publique de la ville totalement rénovée et des nouveaux jeux d'eau qui y ont été installés.

La piscine ouvrira dès la fin juin et ce jusqu'à la mi-août (selon la température).
Les heures d'ouverture et les tarifs sont les suivants :

Lundi au vendredi	Samedi et dimanche	Tarif / Saison	Tarif / Jour
De 11 h à midi	De 13 h à 16 h	32 \$ par famille	2,00 \$ par adulte
De 13 h à 16 h	De 18 h à 20 h	21 \$ par adulte	1,00 \$ par enfant
De 18 h à 20 h		16 \$ par enfant	

NOUVEAUTÉ : Tous les lundis, du 28 juin au 16 août de 19 h à 20 h : cette période sera réservée aux adultes désirant faire des longueurs seulement.

Il est à noter que les enfants inscrits au camp de jour et au terrain de jeux bénéficient automatiquement d'un laissez-passer à la piscine pour l'été.

JEUX D'EAU

Venez aussi vous rafraîchir sous les jeux d'eau au Parc Notre-Dame, sur la rue Pierre! Vos enfants adoreront.

Les jeudis Musik'eau

La Ville est heureuse de renouveler pour une 3^e année cette activité des plus appréciées.

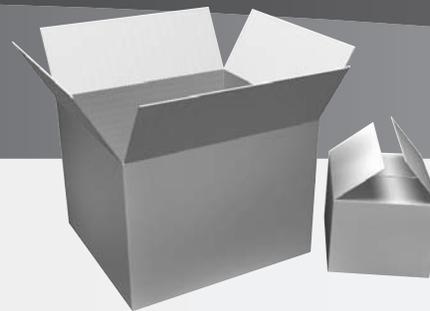
Musique, plein air et douceur se conjugueront encore une fois, les 12, 19 et 26 août, de 19 h à 21 h, au site enchanteur du parc des Champs-Élysées.

Comme ces spectacles s'adresseront à un public de tous âges, ce sera une bonne occasion de venir y pique-niquer en famille tout en profitant de l'ambiance champêtre de l'endroit.

- **Le 12 août**, le bluesman prairiquois **Louis-David « Lewis-Dave » Leclerc** et ses musiciens vous séduiront avec leurs airs de blues d'une qualité exceptionnelle.
- **Le 19 août**, **La famille Cantin** vous invite à revivre les soirées d'antan avec des airs traditionnels puisés à même le folklore québécois.
- **Le 26 août**, **les Pop Rop**, un trio de rock ludique et festif vous promet une soirée des plus divertissantes où le rock des Beatles et celui de leurs compositions vives et accrocheuses vous emporteront.

Vente de boissons alcoolisées sur le site. Apportez vos chaises. En cas de pluie, les spectacles seront présentés à la salle communautaire de Notre-Dame-des-Prairies située au 225 boulevard Antonio-Barrette.





Vente de débarras

Tous les citoyens de Notre-Dame-des-Prairies sont invités à participer à une grande vente de débarras les 28 et 29 août prochains. Pour les personnes résidant en milieu rural, il leur sera possible de réserver un espace de 15' X 30' sur le terrain de baseball du parc Amable-Chalut.

Uniquement pour les personnes ayant réservé un espace sur le terrain de baseball, il sera possible de louer un maximum de 2 tables au coût de 5 \$ chacune (quantité limitée). Les inscriptions

se font aux Services récréatifs et culturels, en personne ou par téléphone, avant le 13 août 2010. Une carte sera disponible le matin même à la Ferme Régis, au supermarché IGA Crevier et dans tous les dépanneurs de la Ville. Notez que la Ville autorise une seule vente de débarras au cours de l'année en plus de cette fin de semaine désignée. En cas de pluie, l'activité sera annulée.

Pour information contactez les Services récréatifs et culturels au 450 759-7741 poste 232 ou 237.

Stations d'exercices au parc des Champs-Élysées

Un parcours d'exercices physiques est à la disposition des adolescents et des adultes de Notre-Dame-des-Prairies au parc des Champs-Élysées. Les 10 stations ont été aménagées à l'ombre d'un sentier naturel afin de vous permettre de vivre une expérience des plus agréables.

Terrains de baseball

La Ville de Notre-Dame-des-Prairies compte 3 terrains de baseball qui peuvent être réservés pour des joutes, des tournois et des pratiques de baseball. Deux terrains sont situés au parc Amable-Chalut et un autre terrain au parc Alain-Larue. Il y a deux terrains éclairés.

LES COÛTS DE LOCATION	
Tournoi en semaine	75 \$ par jour
Tournoi fin de semaine	150 \$ par jour
À la partie	21 \$
Ligue de balle avec participation extérieure (environ 16 parties dans l'été)	150 \$ par équipe

Veuillez noter que ces tarifs comprennent l'installation des buts, le lignage à chaque joute et l'éclairage.

Pour de plus amples renseignements ou pour la location d'un terrain, contactez-les Services récréatifs et culturels au 450 759-7741 postes 237 ou 232.

La fête des bénévoles

C'est le 28 mai dernier qu'avait lieu la grande fête des bénévoles, fête qui vise à reconnaître l'engagement remarquable des bénévoles au sein de notre communauté; « **Puissiez vous recevoir autant que vous donnez !** »

Félicitations et merci à tous ceux qui ont choisi de trouver du temps pour s'impliquer et participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur milieu!

Le déjeuner dans les écoles



On voit ici monsieur le maire Alain Larue, en compagnie de monsieur Carol Henri, directeur général de la Ville, dans la classe de 6^e année en bain linguistique.

Dans le cadre de la Semaine québécoise des familles qui se déroulait du 10 au 16 mai 2010, le conseil municipal a été heureux de renouveler son activité « Déjeuner dans les écoles », le 11 mai dernier.

Les élus(es) municipaux, accompagnés(es) des Services récréatifs et culturels, ont offert le petit déjeuner à tous les enfants des écoles Monseigneur-Jetté et Dominique-Savio.

Le maire, monsieur Alain Larue, a fait la tournée des classes pour

remettre à chaque enfant un cadeau souvenir qui était cette année un disque volant à l'effigie de la Ville. Il en a profité pour souligner l'importance de la cellule familiale, rappelant par la même occasion le rôle essentiel que joue la famille dans le développement de notre communauté prairiquoise.

Un gros merci à la direction des écoles ainsi qu'aux professeurs pour leur participation à la réussite de cette activité? *Merci également au supermarché IGA Crevier pour leur généreuse participation.*

Recherche bénévoles

Plusieurs organismes de la ville sont à la recherche de bénévoles pour mener à bien les objectifs qu'ils se sont fixés.

Si vous avez le goût de faire du bénévolat mais que vous ne savez pas où vous adresser, communiquez avec nous au 759-7741, poste 237, et il nous fera plaisir de vous mettre en contact avec les personnes ressources des organismes municipaux concernés.

Babillard des organismes

Invitation

La P'tite Pasto est une activité parent-enfant qui s'inscrit dans le cadre de l'éveil à la foi des enfants d'âge préscolaire. À travers le jeu, le chant, le bricolage, les petits découvrent les merveilles de la famille, de la nature, de l'amitié et ils sont sensibilisés, tout en douceur, à la présence de Dieu et aux grandes valeurs chrétiennes; le tout dans un langage adapté à leur âge (2 ans et demi à 6 ans) et dans un climat de plaisir.



Voici un avant-goût de quelques thèmes qui seront abordés et leurs objectifs :

Bonjour! Quel est ton nom?	Prendre conscience que nous sommes uniques.
Merci pour tout.	Donner à l'enfant un regard positif sur la vie.
Youpi! Un ami.	Les amis sont un cadeau et Jésus, un ami très, très spécial!
À Noël, c'est la fête de qui?	Redonner son vrai sens à Noël.
Ma famille je l'aime.	Réaliser que la famille est un beau trésor.
Regarde comme c'est beau!	Récit de la création interactif pour y découvrir la présence aimante de Dieu et en prendre soin avec Lui.
Jésus où es-tu?	Assurer à notre enfant qu'il n'est jamais seul. Jésus est toujours avec lui dans son cœur.

Vous pouvez inscrire votre enfant soit le samedi, soit le mercredi ou le dimanche, de 9 h 30 à 11 h. Les rencontres de chacun des groupes ont lieu aux 15 jours, au sous-sol de l'église Ste-Thérèse située au coin de la rue St-Thomas et Gauthier Nord à Joliette. Pour en savoir davantage, vous pouvez communiquer avec Nicole Morin Gagnon, au 450 752-1745. Courriel : nicolemgagnon@hotmail.com

Pastorale paroissiale

Le mois de juin nous apporte son cortège de beauté. La nature se pare de ses plus beaux atours pour nous charmer. Le moment est venu de remiser cahiers et crayons pour les écoliers, d'évaluer le progrès ou la réussite de projets élaborés tout au cours de l'année pour d'autres.

L'Équipe pastorale a eu la grâce de voir naître et grandir des œuvres apostoliques et missionnaires extraordinaires : les Cellules paroissiales d'évangélisation, l'École d'évangélisation St-André, la chapelle d'adoration Jean-Paul 11, la Relève musicale, les Petits chanteurs du Grand Joliette et le Centre de Catéchèse du Grand Joliette plus particulièrement.

L'année pastorale catéchétique 2009-2010 fut placée sous le thème « Ravive le Don de Dieu qui est en toi ». Une toute petite phrase qui nous invite à la réflexion et à la recherche. Le travail missionnaire fait depuis quelques années proposent de nouvelles façons de faire Église pour répondre aux questionnements des jeunes et des moins jeunes.

À l'intérieur de tous les changements qui affectent présentement nos paroisses et où la question du comment transmettre la foi qui nous interpelle, les cellules paroissiales d'évangélisation sont

une avenue intéressante à explorer. Ces cellules veulent être à la fois des lieux d'accueil de nos frères ou sœurs qui cherchent à redécouvrir le visage « famille » de l'Église et se veulent en même temps un lieu de formation et de soutien dans la belle et exigeante mission de la nouvelle évangélisation de notre milieu. Une invitation toute spéciale est faite à ceux et celles qui désirent se joindre à une petite communauté missionnaire.

En terminant, pour célébrer dans la joie la période estivale qui débute, le 24 juin au programme des activités de la fête de la St-Jean-Baptiste, une célébration eucharistique aura lieu à la Cathédrale de Joliette à 10 h 30 avec la participation de la Chorale des Chanteurs de la Place Bourget. Bienvenue à toutes et tous.

Au nom de l'équipe pastorale, mes meilleurs vœux de joie, de paix et de bonheur tout au long de l'été.

Nicole Desmarais Bourassa

Coordonnatrice en pastorale paroissiale pour le Grand Joliette.

450 756-4737

coor-pastorale@videotron.ca

Centre de femmes Marie-Dupuis

Le Centre de femmes Marie-Dupuis est situé au 241 boul. Antonio-Barrette à Notre Dame Des Prairies et est ouvert du lundi au jeudi, de 9 h à 5 h. Le Centre de femmes est ouvert à toutes les femmes et vous invite à participer à ses activités ou à vous prévaloir de ses différents services. Bienvenue mesdames !

À tous les mercredis à compter de 13 h 30, nous vous invitons à participer à nos cafés rencontres qui portent sur un thème différents à chaque semaine. Voici les thèmes qui seront abordés dès le 1^{er} septembre : Relaxation en mouvement, Comment planifier sa retraite, Découvrir son chemin de vie sans se perdre, Comprendre pour mieux gérer ses émotions, Découvrons le Royaume du Bhoutan, La vérité dans votre assiette, La Marche Mondiale des femmes, Comment s'installe la maladie et Comment se guérir des croyances limitantes à propos de l'argent.

« **Planifier le plus long voyage de votre vie, la retraite** » : Si vous cherchez les outils nécessaires pour planifier une retraite, la meilleure possible, nous vous invitons le lundi 13 septembre, de 13 h 30 à 16 h 30, à un coût de 9 \$ pour les membres - animation par Sherley Mallette.

« **Retrouver la couleur de ma vie tout en restant dans le cœur** » : Une série de 8 rencontres, nous informant comment reconstruire sa vie sans tout perdre - les mercredis en avant-midi à compter du 22 septembre, de jour ou de soir, à un coût de 45 \$ pour les membres - animation par Monique Raymond.

« **Relaxation en mouvement ou gymnastique sensorielle** » : Une gamme d'exercices faciles pour se détendre, en 6 rencontres, à compter du 20 septembre, en avant-midi, à un coût de 36 \$ - animation par Nathalie Daragon.

« **Dô-In, l'auto-massage qui fait du bien** » : Une série de 6 rencontres, les lundis en après-midi, à compter du 20 septembre, à un coût de 18 \$ pour les membres - animation par Sherley Mallette.

« **Vivre harmonieusement dans le moment présent** » : Une invitation à venir guérir vos émotions passées pour vivre dans l'harmonie du moment présent. Pendant 8 semaines à compter du jeudi 30 septembre, de 9 h 30 à 11 h 30, à un coût de 45 \$ - animation par Diane Desroches.

« **J'apprivoise l'ordinateur** » : Un atelier personnalisé qui vous permettra de vous familiariser avec cet outil de communication intéressant. Une série de 6 rencontres, à compter du 14 septembre, à un coût de 18 \$ pour les membres et offert par Marie-Hélène Gautreau.

« **Consultations juridiques** » : consultation juridique gratuite avec l'avocate Nancy Malo. Appelez-nous pour prendre rendez-vous au 450 752-5005. Maître Malo sera au Centre les vendredis 17 septembre et 15 octobre.

« **Je m'initie au vitrail** » : Une série de 6 rencontres pour acquérir les techniques de base du vitrail, à compter du 17 septembre, de jour ou de soir, à un coût de 36 \$ pour les membres - animation par Lise Jollet.

« **Pourquoi pas la peinture** » : Ce cours vous permettra d'acquérir des notions de base en peinture, de développer votre créativité et de vous accorder un moment de détente. Une série de 6 rencontres, de jour et de soir, à compter du 14 septembre, à un coût de 36 \$ pour les membres - animation par Lise Jollet.

« **Viniyoga** » : Ce cours vous propose des outils vous permettant de renouer avec votre corps, votre respiration, votre énergie et votre rythme de vie. Une série de 10 rencontres, de jour et de soir, à compter du jeudi 16 septembre, à un coût de 45 \$ pour les membres - animation par Denise Marion.

« **Jumeler danse et cardio...** » : Bienvenue à toutes celles qui veulent se faire du bien dans la simplicité et par la danse! Une série de 6 rencontres, de soir à compter du 13 septembre, à un coût de 36 \$ pour les membres - animation par Nicole Beaulieu.

« **Cuisines collectives** » : Joignez-vous à un de nos groupes de cuisines collectives afin de confectionner des plats sains, économiques et appétissants. Les groupes cuisinent les mardis et sont soutenus par une travailleuse. Contactez-nous pour de plus amples informations au 450 752-5005.

« **Dîner communautaire** » : Nous vous invitons à venir partager un délicieux repas en agréable compagnie. Un petit moment de détente juste pour vous mesdames! Mercredi 29 septembre et mercredi 20 octobre, à un coût de 5 \$ pour les membres.

Pour plus d'information sur nos activités, pour vous prévaloir de nos services, pour briser votre isolement ou tout simplement si vous souhaitez devenir membre du Centre de femmes Marie-Dupuis, nous vous invitons à venir nous rencontrer et à nous contacter au 450 752-5005 et c'est avec plaisir que nous vous accueillerons et répondrons à vos questions. À très bientôt!

Marie-Claude Lanoie

Babillard des organismes

Bridge de la Rive N.D.P.

L'avenir de cette activité nous préoccupe vivement. C'est pour cela que nous travaillons sans relâche pour donner des cours et assister des débutants dans cette belle activité.

Je ne connais aucun de nos adeptes qui aient des problèmes d'Alzheimer. Ce jeu si captivant, aide beaucoup la mémoire et fait travailler nos méninges. En plus, ce sont de belles rencontres qui amènent de belles amitiés.

Cet automne, nous offrirons des cours et cela à un prix très minime.

Nous vous invitons à donner votre nom, si vous voulez joindre la grande famille des bridgeurs. Nous débuterons les cours vers le milieu de septembre 2010.

En espérant vous y retrouver en grand nombre. En attendant, nous vous souhaitons un été rempli de soleil.

Colette Dulong 450 756-8267
Raymonde Desrosiers 450 756-0440
Michel Guilbault 450 759-5209 prof.

Mouvement la Relève

À la mi-juin, nous avons clôturé une autre année riche en émotions. Nous avons invité tous les réservistes et leur famille et amis au Relève-show qui s'est tenu au Centre communautaire, le samedi 12 juin. Nous avons souligné la fin du mandat du couple responsable diocésain et la nomination du nouveau couple qui assurera la continuité. La fête était organisée sous le thème du cirque et tout le monde était invité à y participer. Chaque communauté de Relève du diocèse a présenté un spectacle maison entrecoupé de danse. La fête s'est terminée en partageant de la pizza.

En devenant releviste, tu pourras partager tes idées, créer des liens d'amitié, t'amuser tout en développant tes talents et tes qualités. Ici à NDP, il y a un groupe de Relève, les Semences d'Amour.

Pour plus d'informations ou pour t'inscrire à une prochaine fin de semaine, communique avec :

MICHEL et NICOLE (couple-ami N.D.P.) au 450 759-9249

Bon été, bon repos et on reprend nos activités à la mi-septembre.

Partage Notre-Dame-des-Prairies

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont déployé temps et énergie à l'organisation du bazar 2010. La préparation et l'installation d'une telle activité demande tout un travail d'équipe et s'avère d'une importance capitale pour le financement de nos organismes.

Après deux mois sans avoir tenu de repas au restaurant avec les bénéficiaires, nous avons eu notre activité de cabane à sucre au mois de mars et le bazar en avril 2010. Les dîners mensuels ont recommencé en mai suivi du bingo au centre communautaire. Nous avons également profité de l'occasion pour fêter la fête des mères dans la joie.

À bientôt!

Carmen Bourque, présidente | 450 756-1888 et
Estelle Pichette, vice-présidente | 450 756-8207



Maison Des Jeunes CAFÉ-RENCONTRE 12-17 du Grand Joliette



La Maison des Jeunes Café-Rencontre 12-17 du Grand Joliette, vous connaissez? Cet organisme, de prévention et de promotion de la santé, travaille auprès des adolescents de 12 à 17 ans et offre diverses activités de tous genres... sportives, récréatives, culturelles, éducatives, vie démocratique et de financement! Une équipe d'intervenants formés et dynamiques est toujours en contact direct avec les jeunes. On y retrouve un mode de vie axé sur le respect et où l'on ne tolère aucune drogue ou alcool.

AVIS à TOUS les CITOYENS de N.D.P.

Vous êtes invités à prendre part à nos activités :

- **Gardez vos bouteilles**, la MDJ fera du porte à porte le **samedi 26 juin 2010** dans les rues de N.D.P. pour notre **collecte de bouteilles** afin de financer nos activités. Collecte : verre, plastique, canettes. Les jeunes et l'équipe porteront les chandails à l'effigie de la MDJ... Ouvrez l'œil!
- Vous êtes **tous invités** à assister à notre **Assemblée Générale Annuelle** le **mercredi 30 juin** dans les locaux de la MDJ. Soyez des nôtres dès 18 h, un léger goûter sera servi.
- **LAVE-AUTO...** pour financer les activités des jeunes. Le diman-

che **20 juin** et le samedi **17 juillet** au Galerie Joliette (en face de la SAQ).

- **Tournoi amical de volleyball de plage**, le **samedi 7 août!** Formez-vous une équipe ou venez encourager les joueurs au Centre Alain-Pagé à S.C.B. (10, rue Pierre de Coubertin). Plaisir garanti!

3^e Édition de la FÊTE FAMILIALE de la MDJ!

Le samedi 3 juillet 2010 sur le terrain de la MDJ (34, 1^{ère} avenue, N.D.P.), de **10 h à 16 h**.

La fête familiale s'adresse à tous les citoyens de tous âges! Une programmation du tonnerre pour amuser les plus petits comme les plus grands! Activités, jeux, spectacles, maquillages, animation, nourriture sur place et plus encore! *Soyez-y pour une journée bien remplie... et C'EST GRATUIT pour tous!*

La flotte de vélos communautaires « **BÉCIK JAUNE** », est déjà de retour pour une deuxième édition. La MDJ offre à la population du Grand Joliette **une flotte d'au moins 50 vélos**, préparés par les élèves du projet *Vélo-Bato* de l'école secondaire Barthélemy-Joliette, pour la saison estivale 2010. N'hésitez pas à les utiliser, et pour toutes questions ou pour signaler un vélo perdu ou brisé, téléphonez au 450 756-4794. Vous voulez être bénévole pour « **BÉCIK JAUNE** » ??? Il nous fera plaisir de vous accueillir dans l'équipe !

La Maison des Jeunes est située au 34, 1^{ère} Avenue, 2^e étage à N.D.P. | 450 756-4794

HORAIRE RÉGULIER AUX JEUNES :

(viens nous voir pour connaître l'horaire d'été!)

- Mercredi : 18 h à 21 h
- Vendredi : 18 h à 22 h
- Jeudi : 18 h à 21 h
- Samedi : 13 h à 22 h

Tiens-toi informé... passe-nous voir ou appelle-nous!
Toute l'équipe du Café t'attend!

Cercle Julie-Rose-des-Prairies 1424

Nous vous informons que le souper anniversaire des Filles d'Isabelle aura lieu le 21 juin prochain. De plus, toutes les activités sont ouvertes au public.

Pour information : Francyne Mc Donald, Régente, au 450 759-6673.

Babillard des organismes



Bazar NDP

Grand merci à tous les Prairiquois et Prairiquoises

Les 25 et 26 avril derniers, le Centre communautaire NDP a vibré, pour la 29^e année consécutive, à son grand Bazar annuel. Année après année, son succès est retentissant. Cette réussite n'est pas due au hasard mais à la participation généreuse de nos partenaires commanditaires qui supportent la centaine de bénévoles qui s'impliquent énergiquement pour que vous, clients et amis du Bazar, veniez pour y découvrir toutes sortes de trésors.

Un merci est adressé aux personnes qui nous ont remis des puces. C'est une belle façon de redonner une seconde vie aux objets qui ne servent plus. Merci aussi à vous, clients et amis, qui êtes venus bazarder et/ou dîner avec nous.

Par votre présence, vous avez contribué à ce franc succès. Ce faisant, vous avez permis à 6 organismes de notre ville, de poursuivre leurs objectifs respectifs; ces organismes sont les Scouts NDP, le mouvement La Relève NDP, la Maison des Jeunes Café-Rencontre 12-17, l'Aféas NDP, Groupe Partage NDP et Fête de la Fidélité.

C'est avec reconnaissance qu'en équipe, tous ensemble, nous vous disons : MILLE FOIS MERCI et à l'an prochain.

Michel Vézina et Maryse Bruneau, coprésidents

Club Le Bel Âge de Notre-Dame-des-Prairies

Enfin voici la belle saison et il me fait plaisir de vous inviter à participer à nos activités pour les prochains mois. Il est à noter que les activités comportent un prix d'entrée ou de participation.

Activité	Jour et heure	Responsable
Mini-putt	Mardi à compter du 1 ^{er} juin	Raymonde Bilodeau – 450 755-6894
Souper de la St-Jean	Samedi 19 juin	Jean-Marc Lefebvre (pour réservation 450 759-2572)
Journée champêtre	Mardi 10 août, de 10 h à 16 h	Jean-Marc Lefebvre – 450 759-2572
Quilles	Lundi, 28 août à 13 h	Cécile Robichaud – 450 752-1995
Vie active	Mardi 7 septembre, de 9 h 30 à 11 h	Jean-Marc Lefebvre – 450 759-2572
Danse en ligne	Mercredi 8 septembre Débutants : de 10 h à 12 h Avancés : de 13 h à 15 h	Monique Lépine – 450 756-6959
Activités sociales	Jeudi 9 septembre, de 13 h à 16 h	Rollande Boisvert – 450 756-6433

Durant la période estivale, il y a pratique de la pétanque, tous les mercredis soirs à 19 h.

Nous vous convions également pour un **voyage à Québec, le 11 juillet**. Le départ s'effectue à l'église de Notre-Dame-des-Prairies jusqu'à Trois-Rivières. Les participants s'embarquent ensuite à bord du Louis-Jolliet jusqu'à Québec. Un dîner est servi à bord et un spectacle de Michel Louvain est présenté. À l'arrivée à Québec, les gens pourront visiter et souper. Le retour se fait en autocar jusqu'à Notre-Dame-des-Prairies. Le coût de l'activité est de 169 \$. Pour information : Jean-Marc Lefebvre 450 759-2572.

Participez à nos soirées de danse les samedis soirs, à compter de 20 h (26 juin, 10, 17, 24 et 31 juillet – 14, 21 et 28 août, 18 et 25 septembre).

Le bureau sera ouvert du 8 septembre à la mi-avril, les mercredis de 10 h à 15 h.

Merci de votre implication au sein du club et au plaisir de vous voir.

Jean-Marc Lefebvre, président

Pas toujours facile de grandir...

« J'ai peur... que l'autobus parte sans moi », « ... de trouver ça difficile », « ... de me perdre dans l'école », « ... d'être victime de taxage », « ... qu'on se moque de moi », « ... qu'on m'offre de la drogue ». Voilà bien des inquiétudes que vivent nos enfants, petits et grands, à l'aube des grandes transitions qui jonchent leur parcours scolaire. Chacun de nous, adultes, avons vécu des craintes semblables, il y a belle lurette. Bien qu'il vous ait parfois fallu trimer dur, vous avez surmonté les vôtres et êtes maintenant prêt à aider vos enfants à en faire autant.

La maternelle

Lorsqu'il entrera en maternelle, votre enfant sera confronté à un stress. S'il n'a pas fréquenté régulièrement un service de garde, il sera séparé de sa famille pour la première fois. Il devra ensuite apprivoiser le transport en autobus, seul comme un grand. En classe - le plus grand groupe au sein duquel il ait vécu jusqu'à maintenant - il devra attendre son tour et rivaliser avec les autres pour obtenir l'attention de l'enseignante ou de l'enseignant. S'adapter à toutes ces nouveautés demande du temps et un bon encadrement.

Du primaire au secondaire

Prochaine transition dans la vie de votre enfant : être le plus grand de l'école primaire un jour et le plus petit de l'école secondaire le lendemain. Pour ajouter à la complexité de la situation, il vivra au même moment de grands changements corporels, hormonaux et comportementaux. Il fréquentera probablement un établissement plus grand, plus peuplé, devra se déplacer d'un cours à l'autre et d'un enseignant à l'autre. Il voudra gagner de l'indépendance tout en ayant encore besoin de vous, se démarquer tout en étant comme les autres. Il en arrivera peut-être à ne plus se comprendre, mais souhaitera tout de même que vous le compreniez...



Comment l'aider à franchir le pas?

Être à l'écoute de votre enfant, entretenir le dialogue, dédramatiser la situation en usant d'humour (sans ironie, cela va de soi), lui rappeler ses transitions antérieures réussies, utiliser les moyens à votre portée pour réduire la part d'inconnu (comme participer à une porte ouverte à sa nouvelle école ou faire le chemin de l'école à pied avec lui) sont de bonnes façons d'accompagner votre enfant dans ces moments cruciaux. Adopter un discours positif sur l'école et les études, prendre part aux réunions avec les enseignants et participer à la vie scolaire l'aident aussi à se sentir soutenu. Lors du passage au secondaire, bien qu'il soit plus autonome, il a encore besoin d'encadrement. Le laisser se débrouiller seul avec ses études pourrait être interprété comme un désintérêt de votre part et avoir un effet démotivant.

Signaux d'alarme à reconnaître

Si votre enfant éprouve des difficultés à s'adapter à son nouveau milieu, vous devez demander de l'aide. Les signes tels que des nausées, des maux de tête ou de ventre, un trouble du sommeil, une perte d'appétit, des crises de colère, de l'hypersensibilité, de l'isolement, une détérioration de ses relations interpersonnelles doivent être pris au sérieux. Les professionnels et la direction de l'école pourront vous aider ou vous orienter vers des services adéquats. D'autres ressources existent; par exemple, Tel-jeunes, qui propose un forum de discussion dans lequel des thèmes liés à la vie scolaire sont abordés. Les jeunes peuvent y poser des questions aux intervenants de façon anonyme. Plus de références sont disponibles au crevale.org, *Entrée des parents*, section *Info-Parents*.

Fête de la fidélité 2010

Le dimanche 30 mai, la communauté prairiquoise a souligné l'amour et l'engagement des couples jubilaires qui ont accepté d'être des témoins. Le comité adresse ses félicitations à :

50^e anniversaire M^{me} Marjolaine Madon et M. Rosario Gilbert
M^{me} Cécile Olivier et M. Rolland Boucher
M^{me} Thérèse Forest et M. Jean-Paul Rondeau

40^e anniversaire M^{me} Monique Heppell et M. Denis Charpentier
M^{me} Marie-Paule Lacasse et M. Aurelle Beaulieu

35^e anniversaire M^{me} Carmen Beaulieu et M. Raymond Veillette
M^{me} Pierrette Héту et M. Renaud Durand

25^e anniversaire M^{me} Colette Chabot et M. Christina Bellehumeur
M^{me} Nathalie Nault et M. François Rondeau

Merci de nous avoir permis de vivre cette belle expérience avec vous. **Nicole et Michel Vézina | Murielle et Serge Landreville.**

Des organismes dynamiques

- **ASSOCIATION FÉMININE D'ÉDUCATION ET D'ACTION SOCIALE (AFÉAS)**
Fernande Belleau
450 753-5837
- **BAZAR N.-D.-P. 2000**
Maryse Bruneau
450 883-5104
et Michel Vézina
450 759-9249
- **BRIDGE DE LA RIVE N.-D.-P.**
Colette Dulong
450 756-8267
et Raymonde Desrosiers
450 756-0440
- **CENTRE DE FEMMES MARIE DUPUIS**
Marie-Christine Laroche
450 752-5005
- **CENTRE DE LA PETITE ENFANCE DES AMIS DES PRAIRIES**
Céline Lafond
450 753-7864
- **CHEVALIERS DE COLOMB**
René Robillard
450 759-1506
- **CLUB LE BEL ÂGE N.-D.-P.**
Jean-Marc Lefebvre
450 759-2572
- **COMITÉ DE PROTECTION DU VOISINAGE**
Michel Mireault
450 756-8739
- **COMITÉ PARENTS-SECOURS**
Caroline Pichette
450 752-5430
- **COMMISSAIRE SCOLAIRE N.-D.-P.**
Roch Lasalle
450 753-3741
- **PASTORALE PAROISSIALE**
Nicole Desmarais Bourassa
450 756-4833
- **CROIX-ROUGE**
Claudette Mailhot
450 755-3374
- **FILLES D'ISABELLE**
Francine Mc Donald
450 759-6673
- **GROUPE SCOUT DE NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES**
Michel Boucher
450 756-1285
- **MAISON DES JEUNES CAFÉ RENCONTRE 12-17 DU GRAND JOLIETTE**
Marie-Chantal Bouchard
450 756-4794
- **PARTAGE N.-D.-P.**
(aide les personnes âgées de N.-D.-P. à se sortir de leur isolement)
Carmen Bourque
450 756-1888
- **SAINT-VINCENT-DE-PAUL**
(mouvement d'entraide aux démunis)
Julien Rainville
450 753-5510

Numéros importants

9-1-1

POUR LES URGENCES
9-1-1



AMBULANCE
450 759-1312



POLICE (appels courants)
450 759-5222



CENTRE DE PRÉVENTION DU SUICIDE DE LANAUDIÈRE
450 759-6116
1 866 277-3553



POLICE (Info-Crime)
1-800-711-1800



POMPIERS
(information et conseils de prévention)
450 753-8154



L'INSPECTEUR CANIN INC.
450 756-4791





Blackburn



LAISSEZ VOTRE ARGENT TRAVAILLER MÊME QUAND VOUS NE TRAVAILLEREZ PLUS

La gestion de votre portefeuille change du tout au tout à la retraite. Pour y voir plus clair, le service Vision retraite Desjardins¹ vous offre des solutions de placement qui facilitent la gestion de vos revenus de retraite tout en prolongeant la longévité de votre capital.

Portefeuilles Chorus Retraite²

- Flexibilité des revenus
- Fiscalement avantageux³
- Accès au capital en tout temps
- Solution de placement en Fonds Desjardins

Votre planificateur financier⁴ de la Caisse Desjardins de Joliette vous accompagne dans la gestion de vos revenus de retraite. Rencontrez-le dès maintenant!

RETRAITE

desjardins.com/retraite

Solutions de placement

FONDS
Desjardins



Desjardins
Caisse de Joliette

www.desjardins.com/caisse-joliette

¹Certains services peuvent être offerts par d'autres partenaires Desjardins.

²Investissement minimal de 100 000\$. Les Fonds Desjardins sont offerts par Desjardins Cabinet de services financiers inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif et l'utilisation d'un service de répartition d'actif peuvent donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus simplifié des Fonds Desjardins, dans lequel le service de répartition d'actif investit, avant de faire un placement.

³Pour tout investissement fait dans un compte non enregistré.

⁴Le planificateur financier et représentant en épargne collective agit pour Desjardins Cabinet de services financiers inc.